



ARCHIDIOCÈSE  
DE QUÉBEC

Québec, le 16 octobre 2012

Aux membres des équipes pastorales,  
Des Assemblées de fabrique,  
Des équipes d'animation locales et  
Des Conseils d'orientation pastorale

**OBJET : DOCUMENT « FOIRE AUX QUESTIONS » ET INVITATION AUX SOIRÉES  
D'INFORMATION**

Bonjour,

Tel qu'annoncé en juin dernier, vous recevez avec la présente lettre le document « *La foire aux questions en lien avec les communions de communautés* ». Ce document a été élaboré conjointement par des membres du Service de la pastorale, du Département des fabriques et du Service du Droit de l'Église catholique de Québec. Il comprend :

- des réponses aux principales questions posées à l'hiver et au printemps 2012 concernant la mise en œuvre des communions de communautés;
- un lexique sur des définitions courantes utilisées dans le cadre des réaménagements pastoraux;
- des éléments d'éclairage en lien avec quelques inquiétudes souvent exprimées.

En lien avec la publication de ce document, nous offrons en novembre **des soirées d'information**<sup>1</sup> où seront présentés quelques éléments clés et des précisions sur la paroisse, la Fabrique et son rôle en lien avec les communions de communautés. Un temps d'échange est également prévu pour permettre aux personnes de partager les clarifications qu'ils souhaiteraient obtenir. La participation à ces soirées permettra aux personnes qui le désirent d'approfondir ou de mieux comprendre le contenu de « *La foire aux questions en lien avec les communions de communautés* ». Il serait important d'avoir pris connaissance du document et de l'apporter à la rencontre. Madame Marie Chrétien, coordonnatrice du Service de la Pastorale ainsi que monsieur Rémy Gagnon, responsable du Département des fabriques et monsieur le chanoine Jean Tailleur, chancelier, agiront à titre de personnes-ressources.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

« Ensemble pour la mission! »

† Gaétan Proulx, o.s.m.

Évêque auxiliaire, Vicaire général

<sup>1</sup> Voir la feuille ci-jointe pour la liste des dates et endroits où se tiendront des rencontres. Il vous est possible d'assister à une autre rencontre si celle prévue dans votre région ou secteur ne vous convient pas.